



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

### produits pétroliers

Question écrite n° 103530

#### Texte de la question

M. Alain Bocquet attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les préoccupations et difficultés des professionnels de la représentation commerciale et des VRP multcartes. Face aux spéculations en cours sur le prix des carburants et devant les profits insolents affichés par exemple par le groupe Total qui vient d'annoncer la redistribution de 5 milliards d'euros en dividendes, les professionnels de la représentation commerciale et des VRP multcartes revendiquent le rétablissement de la TIPP flottante et l'affectation en « avoir fiscal » du surplus de taxes acquitté sur le carburant utilisé par ces professionnels. Il lui demande les prolongements que le Gouvernement prévoit d'apporter à ces attentes, liées à l'exigence de préservation des emplois dans ce secteur de notre économie.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Alain Bocquet](#)

**Circonscription :** Nord (20<sup>e</sup> circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 103530

**Rubrique :** Énergie et carburants

**Ministère interrogé :** Économie, finances et industrie

**Ministère attributaire :** Économie, finances et commerce extérieur

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 29 mars 2011, page 2994

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)